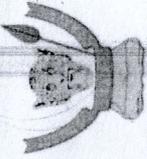


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 071/2025

A LA SOCIETE RAPH SERVICE (RS-PRINT)

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'acquisition des fournitures de bureau, équipements et consommables informatiques pour l'organisation de la session ordinaire de l'Examen d'Etat et jury national du cycle court, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions quatre cent soixante-cinq mille trois cent soixante-deux, nonante cinq centimes (USD 2 465 362,95) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix-sept mille deux cent cinquante-sept, cinquante-quatre centimes (USD 17 257,54), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 22/04/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Directeur Général